

Déclaration commune Etat d'Urgence Sanitaire

Des pouvoirs exceptionnels : une atteinte démocratique majeure

Les décisions gouvernementales de ces derniers mois, liées à la crise sanitaire, ont installé en France un état d'urgence sanitaire, dérogeant du droit commun.

Le gouvernement a obtenu l'autorisation du parlement de légiférer par voie d'ordonnances sur des pans entiers concernant tant nos libertés publiques que notre code du travail, affaiblissant le fonctionnement des institutions de la République. Une telle confusion des pouvoirs accentue la crise démocratique qui affecte notre pays.

L'état d'urgence sanitaire vient d'être prolongé jusqu'au 16 février 2021. La durée cumulée des états d'urgence sécuritaire et sanitaire fera que la France, depuis 2015, aura été gouvernée pendant presque trois années sous un régime de pouvoirs exceptionnels. Alors qu'il constitue une anomalie dans une démocratie, l'état d'urgence tend ainsi à devenir un moyen utilisé pour pallier les carences des pouvoirs publics dans leurs politiques publiques relatives à la sécurité intérieure ou à la santé publique.

Les organisations soussignées dénoncent ce recul démocratique qui porte atteinte aux droits et libertés fondamentaux et altère l'État de droit en octroyant des pouvoirs colossaux à l'exécutif. Toutes les libertés, individuelles et collectives, doivent être protégées et garanties : politiques, syndicales, associatives tout comme le droit de se rassembler et de manifester dans le respect des gestes barrières.

Il est nécessaire que les citoyens, les forces vives, les partis, les syndicats et nos élus réagissent face à ce grave affaiblissement de notre État de droit si nous ne voulons pas devenir une démocratie fantôme au regard de toutes les menaces et crises présentes et à venir.

Les organisations soussignées condamnent ces reculs des libertés démocratiques et dénoncent les lois qui les ont permis.

Saint-Nazaire, le 16 novembre 2020

Signataires : Attac, La Libre Pensée (Groupe de St Nazaire), La Ligue des Droits de l'Homme Section de Saint-Nazaire (LDH), le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples - Région nazairienne (MRAP), Le Mouvement de la paix 44, UL CGT, UL FO, l'Union Pacifiste (Groupe de St-Nazaire).

